

-----

DECISION N° 000 237 /MINCOMMERCE DU 13 OCT 2015  
Portant nomination de responsables dans les services déconcentrés du  
Ministère du Commerce.-

## LE MINISTRE DU COMMERCE,

- Vu la Constitution ;  
Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;  
Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;  
Vu l'Arrêté n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun,

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés aux postes ci-après, dans les Services déconcentrés du Ministère du Commerce :

#### DELEGATION REGIONALE DU COMMERCE DE L'ADAMAOUA

##### Service de la Promotion et du Suivi des Activités Commerciales

##### Bureau du Suivi des Activités des Marchés

**Chef de Bureau** : Monsieur **HAMAN DJODA**, Contrôleur Adjoint des Prix, Poids et Mesures, Matricule 655 162-Z, précédemment en service à la Délégation Départementale du Commerce du Fako à l'ex-Ministère du Commerce, poste créé.

##### Bureau du Suivi de l'Encadrement des Commerçants et des Consommateurs

**Chef de Bureau** : Monsieur **TENNE Samuel**, Contrôleur Adjoint des Prix, Poids et Mesures, Matricule 682 293-M, précédemment en service à la Délégation Départementale du Commerce du Mayo-Rey à l'ex-Ministère du Commerce, poste créé. }

